

Département de l'Eure

Canton de
St André de l'Eure

Communauté de
Communes
La porte NORMANDE

PROCES VERBAL de l'installation du Conseil Communautaire et de l'élection du président et des vice-présidents

Nombre de membres
dont le conseil doit être
composé : 55

Nombre de conseillers
en exercice : 55

Nombre de conseillers
qui
Assistent à la séance :
55

NOTA- Ce procès-verbal doit être transcrit, séance tenante, sur le registre des délibérations du Conseil Communautaire. Il doit, en outre, être dressé en double exemplaire dont l'un est immédiatement transmis au Préfet et l'autre reste déposé au Siège Communautaire.

L'an deux mil huit, le seize avril à dix huit heures trente, les membres de la Communauté de Communes La porte NORMANDE proclamés à la suite des opérations de désignation par leurs conseils municipaux, se sont réunis dans la salle du Clos Mulot à Saint André de l'Eure, sur convocation qui leur a été adressée par le Président sortant.

Étaient présents MM. Les délégués :

Communes	Noms - Prénoms
Les Authieux	Roger ALBENQUE
Les Authieux	Gilbert PAUL
Bois le Roi	Jean-Pierre MOREL
Bois le Roi	Jean-Pierre DANGOUMAU
Bretagnolles	Violaine PAULINE
Bretagnolles	Christine LEMONNE
Champigny la Futelaye	Robin SAULNIER
Champigny la Futelaye	Gilles VILLEZ
Chavigny Bailleul	Michel COCHON
Chavigny Bailleul	Jean-Pierre MORVAN
Coudres	Raymond CISSEY
Coudres	Michel LE BESCOND
La Couture Boussey	Sylvain BOREGGIO
La Couture Boussey	Marceau WILMART
La Couture Boussey	Patricia BAZIN
Croth	Rosine COULONG
Croth	Marie-Rose SCOTTO DI POMPÉO
Croth	Daniel LAVIGNE
Épieds	Ketty REVEL
Épieds	Josette LEROUX
La Forêt du Parc	Dominique HEBERT
La Forêt du Parc	Isabelle INFROY
Foucrainville	Claude BATAIS
Foucrainville	Christophe ENEE
Fresney	Didier DESSAINT
Fresney	Bernard PITETTE
Garencières	Gérard FAUCHET
Garencières	Sylvie MALLET
Garenes sur Eure	Daniel DOUARD
Garenes sur Eure	Pierre BAZENET
Garenes sur Eure	Jean-Pierre GATINE
Grosoeuvre	Etienne COLLEU
Grosoeuvre	Cédric BROUT

Grossoeuvre	Éric LAINE
Le l'Habit	Gérard DELAUNEY
Le l'Habit	Jean-Pierre PICHOS
Jumelles	Renée BONNARD
Jumelles	Nicolas BONNARD
Lignerolles	Jean LEBLOND
Lignerolles	Didier SCHALLER
Marcilly sur Eure	Claude ROYOUS
Marcilly sur Eure	Pierre POICHOTTE
Marcilly sur Eure	René DAMAZ
Prey	Dominique DAVARD
Prey	Hubert FAIVRE
Quessigny	Séverine FGUESNET
Quessigny	Didier LEMERCIER
Saint-André-de-l'Eure	Serge MASSON
Saint-André-de-l'Eure	Raymond GERLITZER
Saint-André-de-l'Eure	Catherine WAZYLYSZYN
Saint-André-de-l'Eure	Catherine BERNARD
Saint Germain de Fresney	Michel HERME
Saint Germain de Fresney	Max CONFAIS
Serez	Bruno VANCAEZEELE
Serez	Laurence MAILLARD

Étaient absents et représentés par leurs suppléants MM. :

<i>Communes</i>	<i>Noms - Prénoms</i>
Grossœuvre	Claude UGGERI
Jumelles	Gérard DOLLEY
Marcilly sur Eure	Jean DUBOIS
Prey	Michel BOURGY

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Daniel LAVIGNE, doyen d'âge qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections des délégués par les conseillers communautaires et a déclaré installer MM. :

Communes	Noms Prénoms	Titulaires	Suppléants
Les Authieux	ALBENQUE Roger	X	
	PAUL Gilbert	X	
	PUYAUBERT Patricia		X
Bois le Roy	MOREL Jean-Pierre	X	
	DANGOUMAU Jean-Pierre	X	
	GRIPON Paul		X
Bretagnolles	PAULINE Violaine	X	
	LEMONNE Christine	X	
	BELLET Stéphane		X
Champigny la Futelaye	SAULNIER Robin	X	
	VILLEZ Gilles	X	
	PLAINNEVAUX Ghislaine		X
Chavigny Bailleul	COCHON Michel	X	
	MORVAN Jean-Pierre	X	
	CLOMENIL Gilles		X
Coudres	CISSEY Raymond	X	
	LE BESCOND Michel	X	
	LACOUR Laurent		X
La Couture Boussey	BOREGGIO Sylvain	X	
	WILMART Marceau	X	
	BAZIN Patricia	X	
	GUITEL Philippe		X
	L'HOSTIS Daniel		X
Croth	COULONG Rosine	X	
	SCOTTO DI POMPEO Marie-Rose	X	
	LAVIGNE Daniel	X	
	VAUTIER Frédéric		X
	VIBOUD Danielle		X
Épieds	REVEL Ketty	X	
	LEROUX Josette	X	
	THOMAIN Laurent		X
La Forêt du Parc	HEBERT Dominique	X	
	INFROY Isabelle	X	
	LE BOC Alexandra		X
Foucrainville	BATTAIS Claude	X	
	ENEE Christophe	X	
	GIPSON Séverine		X
Fresney	DESSAINT Didier	X	
	PITETTE Bernard	X	
	RIO Christian		X
Garencières	FAUCHET Gérard	X	
	MALLET Sylvie	X	
	LELOUP Marie-José		X
Garennes sur Eure	DOUARD Daniel	X	
	BAZENET Pierre	X	
	GATINE Jean-Pierre	X	
	RUEL Serge		X
	BABY Monique		X

Grossoeuvre	COLLEU Etienne	X	
	UGGERI Claude	X	
	LAINÉ Éric	X	
	TURMEL Gilbert		X
	BROUT Cédric		X
Le l'Habit	DELAUNEY Gérard	X	
	PICHOIS Jean Pierre	X	
	HYNAUX Roger		X
Jumelles	BONNARD Renée	X	
	DOLLEY Gérard	X	
	BONNARD Nicolas		X
Lignerolles	LEBLOND Jean	X	
	SCHALLER Didier	X	
	TORCHY Catherine		X
Marcilly sur Eure	ROYOUX Claude	X	
	DUBOIS Jean	X	
	DAMAZ René	X	
	BOURDONNAY Guy		X
	POICHOTTE Pierre		X
Prey	DAVARD Dominique	X	
	BOURGY Michel	X	
	FAIVRE Hubert		X
Quessigny	GUESNET Séverine	X	
	LEMERCIER Didier	X	
	MUGOSA Daniel		X
Saint André de l'Eure	MASSON Serge	X	
	GERLITZER Raymond	X	
	WAZYLYSZYN Catherine	X	
	BERNARD Catherine	X	
	SCHOIRFER Robert		X
	DUPRE Pascal		X
Saint Germain de Fresney	HERME Michel	X	
	CONFAIS Max	X	
	VAUZELLE Marc		X
Serez	VANCAEYZEELE Bruno	X	
	MAILLARD Laurence	X	
	CAILLEUX Jean-Michel		X

dans leurs fonctions de conseillers Communautaires

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. Nicolas BONNARD, plus jeune membre.

ELECTION DU PRESIDENT

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président, a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Président conformément aux dispositions prévues par les textes.

Chaque Conseillers, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier

blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 55
 A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral (1) :
 RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés : 53
 Majorité absolue (2) : 27

(1) Ces bulletins devront être annexés au Procès verbal

ont obtenu Mme BERNARD Catherine	18 (3) voix	dix huit (4)
M. DELAUNEY Gérard	29 voix	vingt neuf
M. MOREL Jean-Pierre	5 voix	cinq
M. DOUARD Daniel	1 voix	une

(2) Lorsque le nombre des suffrages exprimés est impair, la majorité se calcul d'après le nombre pair immédiatement supérieur. Ainsi, s'il y a 11 suffrages exprimés la majorité est de 6.

(3) Mettre le nombre de voix en lettres

(4) mettre le nombre de voix en chiffres

(5) Les lignes qui suivent doivent être biffés si aucun des candidats n'obtient la majorité absolue

M.(5) Gérard DELAUNEY ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Détermination du nombre de vice-présidents

Conformément aux règles en vigueur, l'Assemblée, est appelée à créer le nombre de vice-présidents

par 51 voix pour
 1 voix contre(M. Damaz)
 3 abstentions (Mme Bernard. M. Gerlitzer et Mme Infroy)

Il est décidé de créer 8 postes de Vice-présidents

ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT

Il est procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Gérard DELAUNEY élu Président, à l'élection du Premier Vice-Président.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 55
 A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral :
 RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés : 49

Majorité absolue : 25

a obtenu : M. Michel LE BESCOND 49 voix quarante neuf

M. Michel LE BESCOND ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Premier Vice-président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU SECOND VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second Vice-Président.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 55

A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral :

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés : 54

Majorité absolue : 27

ont obtenu M. Dominique DAVARD 43 voix Quarante trois voix
Mme Rosine COULONG 10 voix Dix voix

M. Dominique DAVARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Deuxième Vice-président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du Troisième Vice-Président.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 55

A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral :

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés : 44

Majorité absolue : 22

ont obtenu M .Raymond GERLITZER 42 voix Quarante deux
M. Raymond CISSEY 2 voix deux
M. PREVOST 1 voix nul
M. Jacques DREUX 1 voix nul

M. Raymond GERLITZER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Troisième Vice-président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU QUATRIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du quatrième Vice-Président.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 55

A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés : 50

Majorité absolue : 25

a obtenu Mme Violaine PAULINE 50 voix cinquante

Mme Violaine PAULINE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Quatrième Vice-présidente et a été immédiatement installée.

ELECTION DU CINQUIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du Cinquième Vice-Président.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 55

A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral :

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés : 54

Majorité absolue : 27

ont obtenu Mme WAZYLYSZYN Catherine 18 voix dix huit

M. BOREGGIO Sylvain 34 voix trente quatre

Mme BERNARD Catherine 3 voix trois

M. BOREGGIO Sylvain ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Cinquième Vice-président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU SIXIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du Sixième Vice-Président.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :55

A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral :

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés : 48

Majorité absolue : 24

ont obtenu M. Dominique HEBERT 38 voix trente huit

Mme Rosine COULONG	4	voix	quatre
M. Jean-Pierre MOREL	1	voix	une
M. Michel COCHON	1	voix	une
Mme Renée BONNARD	1	voix	une

M. Dominique HEBERT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Sixième Vice-président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU SEPTIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du Septième Vice-Président.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 55

A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral :

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés : 55

Majorité absolue : 28

ont obtenu M. Daniel DOUARD	50	voix	cinquante
Mme Catherine BERNARD	5	voix	cinq

M. Daniel DOUARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Septième Vice-président et a été immédiatement installé.

Monsieur DESSAINT a donné un pouvoir à monsieur PITETTE lors de son départ à 21h40

ELECTION DU HUITIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du huitième Vice-Président.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 55

A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral :

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés : 54

Majorité absolue : 27

ont obtenu M. Pierre BAZENET	24	voix	vingt quatre
M. Max CONFAIS	29	voix	vingt neuf
M. ROYOUX	1	voix	une

M. Max CONFAIS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé huitième Vice-président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU RESTE DU BUREAU

ELECTION DU PREMIER MEMBRE DU BUREAU

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du membre du bureau.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 55

A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral :

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés : 55

Majorité absolue : 28

ont obtenu Mme Ketty REVEL	44	voix
Mme Rosine COULONG	48	voix
M. Marceau WIMART	12	voix
M. Jean-Pierre MOREL	41	voix
M. René DAMAZ	23	voix
M. Etienne COLLEU	28	voix
Melle Séverine GUESNET	27	voix
M. Serge MASSON	25	voix
Mme Catherine BERNARD	19	voix

Mme Rosine COULONG ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Premier membre du bureau et a été immédiatement installée.

ELECTION DU DEUXIEME MEMBRE DU BUREAU

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second membre du bureau.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 55

A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral

RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés : 55

Majorité absolue : 28

ont obtenu Mme Ketty REVEL	44	voix
M. Marceau WIMART	12	voix
M. Jean-Pierre MOREL	41	voix
M. René DAMAZ	23	voix
M. Etienne COLLEU	28	voix
Melle Séverine GUESNET	27	voix
M. Serge MASSON	25	voix
Mme Catherine BERNARD	19	voix

Mme Ketty REVEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Deuxième membre du bureau et a été immédiatement installé.

DEUXIEME TOUR DE SCRUTIN

Le second tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés :

Majorité absolue

ont obtenu

M. _____ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé
Deuxième membre du bureau et a été immédiatement installé.

ELECTION DU TROISIEME MEMBRE DU BUREAU

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième membre du bureau.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 55

A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés :

Majorité absolue : 28

ont obtenu

M. Marceau WIMART	12	voix
M. Jean-Pierre MOREL	41	voix
M. René DAMAZ	23	voix
M. Etienne COLLEU	28	voix
Melle Séverine GUESNET	27	voix
M. Serge MASSON	25	voix
Mme Catherine BERNARD	19	voix

M. Jean-Pierre MOREL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Troisième membre du bureau et a été immédiatement installé.

DEUXIEME TOUR DE SCRUTIN

Le deuxième tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral
 RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés
 Majorité absolue

ont obtenu

M. _____ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé
 Troisième membre du bureau et a été immédiatement installé.

TROISIEME TOUR DE SCRUTIN

Le troisième tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne
 A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral
 RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés
 Majorité absolue

ont obtenu

M. _____ ayant obtenu la majorité légale des suffrages, a été proclamé
 Troisième membre du bureau et a été immédiatement installé.

ELECTION DU QUATRIEME MEMBRE DU BUREAU

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du quatrième membre du bureau.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 55
 A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 au Code électoral
 RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés : 55
 Majorité absolue : 28

ont obtenu :

M. Marceau WIMART	12	voix
M. René DAMAZ	23	voix
M. Etienne COLLEU	28	voix
Melle Séverine GUESNET	27	voix
M. Serge MASSON	25	voix
Mme Catherine BERNARD	19	voix

M. Etienne COLLEU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Quatrième membre du bureau et a été immédiatement installé.

DEUXIEME TOUR DE SCRUTIN

Le second tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés

Majorité absolue

ont obtenu M.

voix

M. _____ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé
Quatrième membre du bureau et a été immédiatement installé.

TROISIEME TOUR DE SCRUTIN

Le troisième tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés

Majorité absolue

ont obtenu

M. _____ ayant obtenu la majorité légale des suffrages, a été proclamé
Quatrième membre du bureau et a été immédiatement installé.

ELECTION DU CINQUIEME MEMBRE DU BUREAU

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du cinquième membre du bureau.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 55

A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés : 55

Majorité absolue : 28

ont obtenu

M. Marceau WIMART	12	voix
M. René DAMAZ	23	voix
Melle Séverine GUESNET	27	voix
M. Serge MASSON	25	voix
Mme Catherine BERNARD	19	voix

Personne n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

DEUXIEME TOUR DE SCRUTIN

Le second tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 55

A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L66 du Code électoral

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés : 55

Majorité absolue : 28

ont obtenu

M. Marceau WIMART	12	voix
M. René DAMAZ	23	voix
Melle Séverine GUESNET	27	voix
M. Serge MASSON	25	voix
Mme Catherine BERNARD	19	voix

Personne n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

TROISIEME TOUR DE SCRUTIN

Le troisième tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 55

A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés : 55

Majorité absolue : 28

ont obtenu

M. Marceau WIMART	12	voix
M. René DAMAZ	23	voix
Melle Séverine GUESNET	27	voix
M. Serge MASSON	25	voix
Mme Catherine BERNARD	19	voix

Mademoiselle Séverine GUESNET ayant obtenu la majorité légale des suffrages, a été proclamé Cinquième membre du bureau et a été immédiatement installée.

Installation de l'exécutif

Est déclaré installé l'exécutif de la Communauté :

- Président : Monsieur Gérard DELAUNEY
- Vice-présidents : 1^{er} : Monsieur Michel LE BESCOND
- 2^{ème} : Monsieur Dominique DAVARD
- 3^{ème} : Monsieur Raymond GERLITZER
- 4^{ème} : Madame Violaine PAULINE
- 5^{ème} : Monsieur Sylvain BOREGIO
- 6^{ème} : Monsieur Dominique HEBERT
- 7^{ème} : Monsieur Daniel DOUARD
- 8^{ème} : Monsieur Max CONFAIS

Membres du bureau :

- 1^{er} : Madame Rosine COULONG
- 2^{ème} : Madame Ketty REVEL
- 3^{ème} : Monsieur Jean Pierre MOREL
- 4^{ème} : Monsieur Etienne COLLEU
- 5^{ème} : Mademoiselle Séverine GUESNET

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

Signature des membres présents :

Le Doyen d'âge du conseil

Le Président élu,

Les Membres du Conseil Communautaire

Les autres membres du Conseil Communautaire,